

# AVIS PUBLIC



## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

### PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2030

Toutes les personnes intéressées sont priées de noter que, lors de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Ville-Marie qui se tiendra le 6 octobre 2020 à 16 h 30, par visioconférence, elles pourront assister à une présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2021 et du Programme décennal d'immobilisations pour les années 2021 à 2030.

Les personnes intéressées pourront suivre le déroulement de cette séance par webdiffusion, en direct ou en différé, par le biais du lien suivant :

<https://ville-marie.evenement.agencewebdiffusion.com>

Conformément aux exigences de l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires pour l'année 2021 et le Programme décennal d'immobilisations pour les années 2021 à 2030.

Les personnes intéressées pourront poser des questions aux élus en transmettant leurs questions par écrit au plus tard le mardi 6 octobre 2020 avant 16 h, en complétant le formulaire disponible par le biais du lien suivant:

<https://montreal.ca/evenements/seance-extraordinaire-du-conseil-darrondissement-du-6-octobre>

Fait à Montréal, le 26 septembre 2020

La secrétaire d'arrondissement  
Katerine Rowan, avocate